



A.H.R.C.G.G



LE PAGE

N°2



Au sommaire de ce numéro :

- le mot du Président
- Témoignage d'un breveté par Raymond Baschung ou le Brevet vu de l'intérieur
- Le loup, origine de son arrivée en France par Michel Armand
- Marche Montagnarde à Orbey
- Sanglier d'Aurélien
- Journée de la chasse à Décathlon
- Journée Interrégionale des Association grand gibier du grand est.
- Proposition d'un menu de fête autour du gibier par Marysette Mourterot et Valérie Da Silva Rocha
- Accord mets et vin Martin COGNACQ



Le mot du Président

Chère amie, cher ami,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir le second numéro de votre journal interne. Il paraît mi-décembre comme nous vous l'avions annoncé lors de notre dernière assemblée générale.

Au début du mois de septembre dernier, nous avons organisé une marche montagnarde sur les hauteurs d'Orbey. Ce fut une excellente journée, une occasion originale de nous revoir et cela nous a permis de discuter et d'échanger dans un cadre propice à la détente. Vous trouverez un résumé de cette journée dans ce numéro.

La journée inter-régionale du Grand Est a eu lieu le 14 septembre à Bréviandes (Aube). Je m'y suis rendu en compagnie de Daniel Mourterot. Cette journée a regroupé des responsables d'Associations départementales de 13 départements et nous a permis de rencontrer Gérard Bédarida, notre nouveau Président National. J'ai pu constater à plusieurs reprises que notre Association Départementale est en avance sur plusieurs sujets abordés parmi lesquels : le Brevet Grand Gibier, l'animation et le recrutement de nouveaux membres, ainsi que des sujets techniques (le loup, le projet Sylvafaune, la sécurité). D'autres chantiers restent à améliorer notamment la place de notre AD dans le paysage cynégétique haut rhinois.

C'est dans cette optique que je vous avais consulté par mail, courant d'octobre au sujet de la révision du Cahier des Charges Type des Chasses Communales du Haut Rhin. Le 28 octobre, nous avons remis à la Fédération des Chasseurs un rapport pour présenter nos propositions.

Au courant du mois de novembre, je vous ai transmis par mail nos conclusions qui tendent vers trois objectifs : permettre aux locataires de chasse de gérer leur territoire en conformité avec les enseignements du Brevet Grand Gibier et les particularités de notre département, permettre aux chasseurs haut-rhinois de pouvoir continuer à chasser dans leur département dans des conditions cynégétiques et financières satisfaisantes. Pérenniser ces conditions cynégétiques haut-rhinoise de sorte que l'avenir de la chasse haut-rhinoise soit assuré.

Enfin, je remercie l'ensemble de l'équipe de rédaction pour la conception et la réalisation de ce numéro du Page. Chacun et chacune d'entre vous a la possibilité de publier des articles dans ce journal. Il suffit pour cela de nous le faire parvenir par mail comme on fait Raymond Baschung et Gilbert Laplatte que vous lirez dans ce numéro et les suivants. Qu'ils soient remerciés pour leurs témoignages.

La saison des battues bat son plein et j'espère que c'est pour vous l'occasion de faire de belles rencontres cynégétiques. A l'approche de la fin de l'année 2013, je vous souhaite également de passer de magnifiques fêtes de fin d'année.

Bonne lecture et Weidmannsheil à toutes et à tous !

Nicolas HIRTZ

Président AHRCGG



Témoignage d'un breveté ou Brevet Grand Gibier vu de l'intérieur

Nouveau promu du brevet grand gibier 2013, promotion Jacques Ancel (ancien administrateur à la FDC 68 et responsable chamois), je voudrais faire une vue de l'intérieur de ce fameux brevet, si craint par certains, si décrié par d'autres qui n'ont osé s'y frotter.

Et avec toute la fierté de tous ceux qui l'ont passé et obtenu dans les années passées.

Mon histoire personnelle :

Pour commencer, l'histoire d'amis chasseurs portant l'insigne des brevetés.

En deuxième, mon ami Cyril qui me proposa de s'y lancer.

Et en troisième, une dame des plus sympas, Marysette Mourterot, cheville ouvrière de l'AHRCGG 68, qui lors d'une soirée chasse dans un grand magasin de sport de la région, présenta à qui voulait, les gros traits du brevet et pris mon adresse mail pour une éventuelle inscription pour l'année suivante.

Voilà pour l'histoire.

Étant du monde de la chasse et des chiens, ayant eu beaucoup de casquettes cynégétiques et cynophiles, cela représenta pour moi un gros challenge ou je n'avais pas le droit à l'erreur. Quelle pression !!!!!!!

Premier jour : inscription, présentation des intervenants et des matières, présentation un à un des aspirants au brevet, vente de matériel de soutien, livres et CD. et c'était parti le soir même pour un cours sur le chevreuil. Que naturellement je pensais bien connaître. Ambiance très conviviale ou tout le monde se tutoie sous peine de tournée générale.

8 jours plus tard, même heure, même endroit, (sous-sol du restaurant du Ball-trap de Cernay, nouveau cours sur la recherche au sang et la chasse à l'arc. Mais avant, un petit questionnaire de 2 pages, 40 questions, sur le cours du chevreuil, de la semaine passée ; sous la même forme qu'au brevet. Et là, stupéfaction : personnellement 5 fautes ! Moi qui croyais presque tout connaître de notre petit cervidé ! Il est vrai que je n'avais pas travaillé mon sujet, sûr de mon savoir. Que nenni !

A partir de ce moment-là, je revoyais soigneusement chaque sujet vu en cours collectif, à la maison.

Je découvrais « LE BREVET ».

Mais à part les révisions perso et le temps passé à cela, quel bonheur, avec mes 43 années de permis de chasser, d'acquérir encore tant de savoir.

Les cours se succédaient de semaine en semaine, avec à chaque fois, un questionnaire sur le sujet de la semaine passée. Histoire de savoir, si c'était assimilé et retenu.

Pour moi le sujet qui m'a fait le plus transpirer, c'est sans contestation la sylviculture :

Reconnaissances des différentes essences de par les feuilles ou l'écorce, les différentes cultures forestières, les taillis, les futaies, les taillis sous futaies, l'âge des arbres et ces différentes parties, les éclaircies, les dépressages, les dégagements et les nettoiemnts etc.

Je me suis retrouvé en forêt près de chez moi avec mon livre de révision en essayant de reconnaître les différentes essences. Ce chapitre a par ailleurs été complété par une matinée en forêt de Ribeauvillé pour tout le groupe ou Francis STOQUERT nous a reçus au chalet de chasse de l'ONF pour une présentation sylvicole. Le tout naturellement suivit d'un casse-croute super sympa entre amis que le groupe était devenu.

Comme disait mon ami Cyril après ces cours sur la sylviculture : avant, en forêt je regardais le sol, les empreintes, les coulées, maintenant je regarde en l'air, les feuilles et les arbres.

Après deux mois de formation, nous avons commencé la partie ludique pour moi « le tir » 5 balles à 50m à bras franc sur cible anatomique ANCGG et 5 balles à 35m sur sanglier courant.

Perso : que du bonheur ! Pour certains novices, un calvaire. Mais à la fin, pour tout le monde,

une impression de plus grande maîtrise de nos tirs et de nos armes. Rien que du positif. Les semaines se suivent et se ressemblent. Tirs, cours, questionnaires pendant 4 mois. L'âge, la denture, les pathologies, les accroissements de populations, la gestion des chevreuils, cerfs, sangliers, chamois, isards, mouflons, n'ont théoriquement plus de secret. En plus de la chasse à l'arc, la recherche au sang, les chiens, la vénerie et la balistique. Trois semaines avant le Grand Brevet, un brevet blanc pour tout le monde. Des heureux, des pessimistes, des déçus ! Comme à tout examen. Pour ma part, ça roulait. 15 jours avant le brevet, la partie tir. La catastrophe ! Arrivé à 8 heures du matin et sûr de moi puisque tous les entraînements ont été plus que positifs, j'ai tiré le premier parmi les derniers du groupe et là, Saint Hubert m'a abandonné. Pour la cible fixe : satisfait ; mais moins bien que lors des entraînements. Mais sur sanglier courant, qui est une discipline que je maîtrise bien, c'était la catastrophe. La cible courait plus vite que ma visée, et mes tirs étaient presque tous dans l'arrière train de mon sanglier papier. Ce qui fait que j'étais presque dernier dans les tirs. Et oui, comme chez nos ancêtres les Gaulois, les dieux m'étaient tombés sur la tête ! J'ai alors fait contre mauvaise fortune bon cœur, et dans les jours qui restaient, j'ai travaillé les sujets théoriques à fond. Et comme tout travail paie, je me suis bien rattrapé avec très peu de fautes à la théorie ce qui m'a valu l'obtention de mon brevet or.

Quelle expérience !!!!!!! Je ne peux que recommander à tous les chasseurs de tenter l'aventure, car même en cas d'échec, ce qui en restera ne sera que « **positif** ». Merci à tout le staff de l'AHRCCG du Haut-Rhin, pour le travail, le dévouement, la disponibilité et la passion qu'ils ont montrés ainsi que tout leur savoir qu'ils nous ont fait partager.

Je voudrais juste ajouter une phrase personnelle :
« La différence entre l'abattage et la chasse, c'est l'éthique. Et tant que nous aurons notre éthique, nous resterons des chasseurs ! »

Raymond Baschung



LOUP d'où viens-tuou vas-tu ... ?

Le retour du loup sur le territoire français date de 1992 depuis le massif du Mercantour (parc national situé dans les départements des Alpes Maritimes et Alpes de Haute Provence) ou pour la première fois deux loups furent aperçus lors d'un comptage de chamois.

En 2010, 30 à 40 individus y étaient recensés.

Contrairement à ce que pensent les personnes sceptiques, sa réapparition est bien naturelle et non pas issue de lâchers clandestins comme le laissent supposer ces mêmes esprits chagrins ...

Les tests génétiques (ADN) effectués sur des animaux morts (collision, abatage) ou capturés le confirment.

Canis Lupus nous vient tout droit d'Italie ou l'espèce n'a jamais été éradiquée contrairement à la France.

Il est issu d'une population lupine existante sur la chaîne nord du massif des Apennins (triangle Gènes, Florence, Bologne) région alimentée elle-même par l'immense parc naturel des Abruzzes (150000ha) créé en 1923, dans lequel loups, ours (marsicain), et chamois y sont protégés.

Notre canidé s'est développé et a conquis progressivement une grande partie du massif alpin, milieu favorable en raison de l'exode rural et de la reforestation.

La bonne santé des populations d'ongulés sauvages n'y est pas étranger.

En 1996, des attaques sur troupeaux confirment sa présence sur les hauts plateaux du Vercors.

Durant l'hiver, 13 loups en 3 meutes sont recensés dans le Mercantour.



Dans les années qui suivent, présence avérée dans le « Queyras », et les Alpes du nord.

En 1999, la présence d'un loup d'origine italienne est certifiée dans les Pyrénées-Orientales.

Suites à des attaques durant l'été 2003 dans le « Bugey » (sud du département de l'Ain) la présence d'un loup mâle d'origine italienne est prouvée par la génétique. Il s'agit de la première intrusion dans le massif jurassien.

En 2005, une cinquantaine de loups sont présents dans les Zones de Présence Permanentes (ZPP) des Alpes.

C'est en 2011, après des attaques sur des brebis et un poulain que le loup est décelé dans le massif vosgien et plus précisément dans le secteur du Ventron.

La présence est confirmée par une photo.

A noter qu'un loup avait déjà été abattu sur le massif en 1994.

A cette heure, la présence de 3 loups, (1 solitaire et 1 couple) est confirmée.

Le solitaire s'est fixé en plaine, dans la région de Neufchâteau (commune de Grand) avec quelques intrusions dans le département de la Haute Marne.

Quant au couple, il est toujours présent sur le même secteur des Hautes Vosges.

Suite à une opération de comptage « par hurlements » menée dans la nuit du 29 au 30 août 2013, les agents de l'ONCFS ont détecté la présence de louveteaux dans le département du Haut Rhin, sur les hauteurs de la vallée de Munster.

Des loups sont donc nés dans les Vosges.

Depuis 2012, la colonisation se poursuit en Lozère, dans le Cantal, l'Ardèche et le Gers ...

Tous ces événements prouvent que notre canidé poursuit inexorablement sa reconquête et son expansion sur de nouveaux espaces.

Qu'ils vivent seuls, en couples, ou en petites meutes de 2 à 7 animaux, à ce jour, environ 240 à 250 loups sont présents sur notre territoire.



Il faut savoir que cette population existante progresse en moyenne de 15 à 19 % par an. Canis Lupus est pour l'instant une espèce protégée par la convention de Berne. A ce jour, les effectifs sur différents secteurs n'ont pas tous atteints leur niveau de conservation.

Malgré tout, devant les dégâts occasionnés sur les activités pastorales, un plan National d'actions prévoit des tirs de destruction pouvant être accordés par les préfets, dans certaines zones et sous certaines conditions. (Menace directe contre les troupeaux).

Pour l'année 2013-2014, 24 tirs sont accordés, répartis sur 14 départements classés ZPP dont les départements des Vosges (88) et du Haut Rhin (68).

Que l'on soit pour, réservé ou hostile, le retour du loup ne laisse pas indifférent.

La question qui se pose aujourd'hui n'est pas de savoir si l'on doit accueillir le loup mais dans quelle proportion afin de cohabiter tout en tenant compte des activités économiques et sociales locales.

Comme le souligne notre Président National dans la rubrique (tribune libre) de la revue « Grande Faune », réservé au loup (n°134 juin 2013), toute espèce selon son niveau de conservation doit être préservée si elle est menacée, mais doit être régulée quand le besoin s'en fait sentir.

Il appartiendra donc aux pouvoirs publics, aux éleveurs, aux naturalistes et bien entendu aux chasseurs de définir la « part » du loup dans notre écosystème.

N'en perdons pas la trace...

Michel ARMAND
Délégué loup, pour l'AHRCGG



Marche gourmande à ORBEY

c'est par un beau matin d'automne, que nous nous sommes retrouvés à Orbey pour participer à la première marche gourmande organisée par l'AHRCCG.

Au rendez-vous de 8h00 près de 40 personnes étaient présentes.



Après le mot d'accueil de notre président, c'est parti pour une marche placée sous le signe de la bonne humeur.

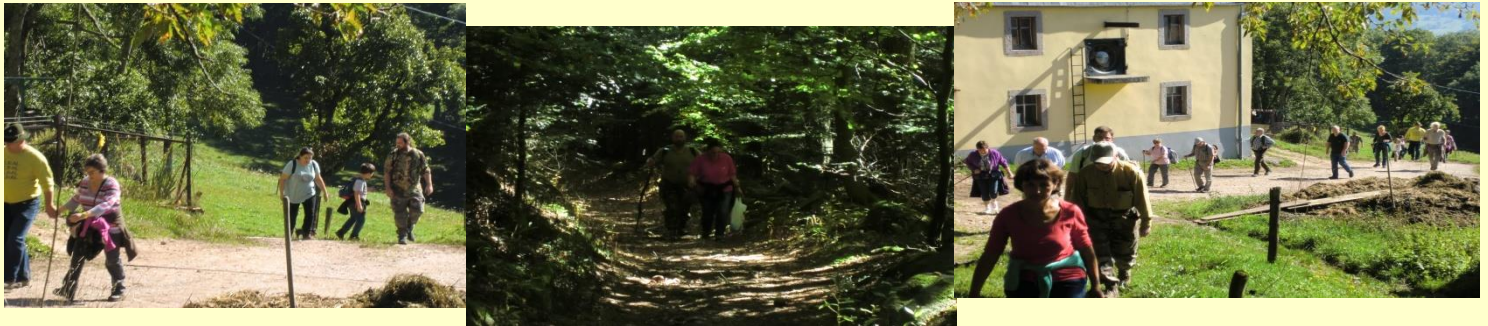


Après 1 heure de marche nous arrivons à la ferme de Mr Martial ANCEL, pour la visite de l'exploitation.

Nous avons pu visiter l'étable, ainsi que la salle de traite suivi d'une explication, sur la confection de la tomme et du munster « il faut 70 litres de lait pour réaliser une tomme de 7kg », puis nous avons terminé la visite par une dégustation de lait et de fromages produits sur place.



Après une pause nous repartons vers le chalet de chasse de Beaugard qui nous accueillera pour la suite de la journée. Il nous faudra près de 1h30 pour y parvenir, malgré l'effort la bonne humeur était de la partie.



Il est 13h00, L'apéritif est servi. Enfin tout le monde va pouvoir souffler et se restaurer. Au menu ; une terrine maison, crudités et brochettes de sanglier



Après le repas, Martin COGNACQ nous a fait un exposé sur l'apiculture.
Tout le monde était très attentif, et conscient de l'importance de ces insectes dans notre éco



système.



Les gourmands ont pu goûter la production 2013 en avant-première !!!

La photo de groupe a clôturé cette très belle journée, placée sous le signe de la bonne humeur et de l'amitié.



Marche gourmande AHRCCG 2013 Gabriel DSR

Journée chasse à Décathlon

La journée de la Chasse de Décathlon Kingsheim a eu lieu le vendredi 13 septembre 2013. Comme à son habitude, l'Association Haut Rhinoise des Chasseurs de Grand Gibier a tenu un stand tout au long de cette journée.

Une fois n'étant pas coutume, Marysette a fait preuve de beaucoup de talent et d'imagination pour décorer notre stand. Elle a rajouté un magnifique renard et son renardeau naturalisés. Grâce à notre petite fée, notre stand était aux dires des visiteurs le plus beau des stands.

L'équipe d'animation du stand était composé de Marysette MOURTEROT, Michel ARMAND, Gabriel DA SILVA ROCHA, Nicolas HIRTZ et Daniel MOURTEROT. Ils ont accueilli et renseigné les visiteurs. Cela a permis de recruter de nouveaux candidats pour le Brevet Grand Gibier 2014 ainsi que de nouveaux membres. Toute l'équipe a également eu le plaisir de rencontrer de nombreux brevetés.

A l'issue de la journée, Décathlon a offert aux exposants et aux visiteurs un buffet dinatoire au cours duquel toute l'équipe a continué de faire la promotion de notre belle association.



Pavé de biche rôti aux airelles

Concocté par Marysette et Valérie



4 pers.

4 pavés de biche de 180 g chacun
250 g d'airelles
1 échalote (ciselée)
15 cl de porto rouge
20 g de beurre
Huile d'olives
Quelques brins de ciboulettes
Sel, poivre

Dans une poêle à fond épais, faites fondre l'échalote dans un filet d'huile, puis ajoutez les airelles et le porto. Salez, poivrez et laissez compoter 5 à 10 min.

Faites chauffer un peu d'huile avec le beurre, poêlez les pavés de biche 1 à 2 min (bleu ou saignant) de chaque côté. Salez et poivrez. Les réserver enveloppé dans du papier d'aluminium.

Dans les assiettes préalablement chauffées, nappez le fond avec la sauce, ajoutez le pavé de biche quelques airelles et ciboulette ciselée. Vous pouvez l'accompagner d'une purée de céleri.

Bon appétit

Que peut-on boire avec ce plat



**RÉUNION INTER-RÉGIONALE NORD EST
DU 14 SEPTEMBRE 2013
A BRÉVIANDES (AUBE)**

Nicolas HIRTZ et Daniel MOURTEROT ont participé à la réunion interrégionale de Bréviandes, qui s'est tenue le samedi 14 septembre 2013.

13 départements étaient représentés : Ardennes, Aube, Aisne, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Territoire de Belfort, Doubs, Moselle, Meurthe et Moselle, Meuse, Vosges, Marne et Nord. La journée était Présidée par Gérard Bédarida, nouveau président national de l'ANCGG.

BREVET GRAND GIBIER :

Un toilettage indispensable :

Après avoir évoqué les difficultés rencontrées, notamment par les présidents de Jury, tout le monde s'accorde à dire que le BGG, mérite un toilettage, essentiellement dans la forme, et la pertinence des questions en relation avec les illustrations qui les accompagnent.

L'association AHRCGG des Chasseurs de Grand Gibier s'est portée volontaire pour proposer une version modernisée (cours, questionnaires et photographies) des chapitres consacrés au chevreuil.

RECRUTEMENT ET ANIMATION :

Nos cartes à jouer reposent sur la diffusion de nos idées, et sur ce que l'on peut apporter aux chasseurs. L'évolution des effectifs tient essentiellement dans la dynamique de l'équipe dirigeante.

Les AD doivent être à l'origine de propositions novatrices, et créatrices de richesse en s'appuyant sur le nombre d'adhésions, les abonnements à Grande Faune, et par le commerce des produits dérivés. Dans ce dernier domaine, il faut aussi être innovant, et un appel est lancé à tout le monde pour proposer des idées d'objets et d'accessoires à créer dans le futur.

SUJETS TECHNIQUES :

- A PROPOS DU LOUP :

Le point de vue du président Bédarida est clair :

Sans nier la concurrence qu'il vient faire au chasseur, car c'est bien sûr un prédateurs des ongulés, il n'y a pas lieu de s'inquiéter outre mesure.

Dès que loup s'installe dans une région, il serait intéressant de désigner un correspondant loup dans l'AD, et d'inciter ce dernier à faire le stage de formation loup, proposé par l'ONCFS. Au niveau du Haut Rhin le correspondant loup est michel Armand.

- SYLVA FAUNE :

Le projet ministériel SylvaFaune, a pour but d'identifier des méthodes et de proposer des solutions pour concilier l'économie forestière, et la présence du grand gibier. Comme la FNC, l'ANCGG y est associée. 10 territoires ont été retenus, ces unités de gestion étant censées être représentatives du paysage forestier français. Dans le Nord-Est, 4 départements sont concernés par un projet SylvaFaune : Ardennes, Aube, Jura, et Haut-Rhin.

Au travers de ce concept, l'ANCGG souhaite une réelle implication des AD, dans le but que ses adhérents puissent acquérir une réelle compétence en matière de gestion des forêts en général, et de « dégâts » forestiers en particulier. L'AHRCGG a présenté sa candidature à ce projet à travers Marysette MOURTEROT, Nicolas HIRTZ, Daniel MOURTEROT, Francis STOQUERT.

SÉCURITÉ :

La sécurité à la chasse n'est pas un thème nouveau dans les préoccupations de l'ANCGG. Dans ce domaine en général, il faut aussi faire preuve d'innovation : il faut aller au-delà de l'angle des 30° par exemple !...

Voilà de nombreuses années que l'ANCGG milite pour ces consignes (question éliminatoire au BGG depuis 10 ans)

- TROPHÉES : UNE DÉMARCHE D'HONNÊTE HOMME !

Une fois encore, la question de l'homologation des trophées « douteux » quant à leur origine (qu'elle soit génétique, géographique, artificielle issue du nourrissage), est posée. Le président Bédarida, avoue qu'il s'agit d'un problème complexe, quasi sans solution. Très pragmatique et nuancé, il invite les experts à avoir une attitude d'honnête homme, et à tout faire pour décourager toute artificialisation du trophée.

En ce qui nous concerne dans le Haut Rhin nos cotateurs n'ont pas été confrontés à cette problématique.

Jean marc THIERNESSE Président AD Ardennes.



Exposition Départementale des Trophées du Haut Rhin

Elle s'est déroulée cette année à Bennwihr. Cela fait maintenant dix ans que nous y participons et l'équipe est bien rodée. La cotation est assurée par Pascal BRISWALTER et Bruno MICHEL. Ils sont aidés par Marysette MOURTEROT et Michel ARMAND pour la manipulation des trophées et Daniel MOURTEROT pour le support informatique. Nous travaillons en étroite collaboration avec la Fédération des Chasseurs du Haut Rhin pour que cette journée soit une réussite. Nous avons effectués la cotation des plus beaux trophées de cerf, chamois, daim et chevreuil :

- 21 cerfs dont 17 sont au-dessus du seuil d'homologation (meilleur cerf avec 183,73 pts CIC niveau argent)
- 15 chamois dont 13 sont au-dessus du seuil d'homologation (meilleur chamois femelle de 12 ans avec 104,70 pts CIC niveau argent et meilleur chamois mâle de 15 ans avec 106,93 pts CIC niveau argent)
- 1 brocard est au-dessus du seuil d'homologation avec 121,28 pts CIC niveau argent
- 1 daim est en dessous du seuil d'homologation (165 pts CIC) avec 163,65 pts CIC

C'est une bonne récolte dans l'ensemble malgré quelques chamois mâles tirés trop jeune.

Ils seront inscrits dans le « Catalogue des trophées de grand gibier français » après leur homologation par la commission de l'Association Française de Mensurations des Trophées.

On peut regretter comme c'est le cas depuis 2 ans le manque de trophées de brocard exposés. C'est dommage que le plus petit de nos cervidés n'ait pas plus de succès auprès des chasseurs du département. Chaque GIC pourrait faire un effort pour présenter au moins 2 trophées à l'exposition.

*CIC : Conseil International de la Chasse et de la Conservation du Gibier. (Organisme qui a mis en place le système de mensuration des trophées)



Bruno Michel